

www.ferolles-attilly.fr



Sommaire

■ LE MOT DU MAIRE	Pages 3 - 5
■ TRAVAUX	Page 7
■ VIE MUNICIPALE	Pages 8 - 9
■ JEUNESSE	Page 10
■ COMITÉ DES FÊTES	Pages 11 - 14
■ ASLF	Page 15
■ MUSIC POUR TOUS	Page 16
■ ÉCOLE	Page 17
■ BIBLIOTHÈQUE	Page 17
■ CCAS	Page 18
■ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	Page 19
■ AFFICHE du Théâtre Férollais	Page 20





Le mot du maire

Extrait du discours des vœux

De Madame le Maire Anne-Laure Fontbonne

19 janvier 2019

Chères Férollaises, Chers Férollais,

« Je vous remercie d'être venus si nombreux à ce traditionnel rendez-vous qui nous permet de nous réunir autour de la vie de notre commune et de faire un point sur l'année passée tout en ayant un regard sur l'année à venir. Notre Pays a connu en 2018 une période politique, économique et sociale catastrophique ! Il en est de même pour les Mairies qui continuent à subir, notamment dans le domaine fiscal, les conséquences de décisions nationales :

La fin des contrats aidés, la Baisse des Dotations : ex pour Férolles (-) 73 889 euros entre 2014 et 2018 soit presque 50% de diminution. (Cela représente en 2018 60 euros /hab). Mais également la disparition à terme de la Taxe d'habitation Je vous rappelle que cette taxe d'habitation représente 1/3 des recettes fiscales de la commune et contribue à en financer les investissements et le fonctionnement.

Ce n'est pas tant la suppression de cette taxe mais la méconnaissance des modalités de sa compensation qui provoque l'inquiétude et la grogne des Maires. En effet, un an après que le Gouvernement ait pris cette décision nous sommes encore dans l'ignorance.

Faire des économies pour tenter de limiter les dépenses publiques est une bonne cause mais le Gouvernement demande de plus en plus d'effort aux collectivités alors qu'il ne se les applique pas à lui-même. En 2017 le budget de l'Etat a connu sa plus forte augmentation en 10 ans et en 2018 les dépenses ont augmenté de 7,3 Milliards. Les faits sont là, il va falloir faire avec même s'il s'avère très difficile dans ces conditions de boucler un budget 2019 sans hausse d'impôts, tout en maintenant les services apportés à nos administrés et mettre en place les projets qui font vivre notre commune.

Je me plais à reprendre encore cette année la citation du philosophe Sénèque :

« La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre à danser sous la pluie »

C'est ce que nous avons fait tout au long de cette année 2018 en alliant rigueur budgétaire, économie, recherche de subvention et gestion des priorités.

Malgré toutes ces coupes financières, bon nombre de travaux ont été réalisés en 2018, notamment en matière de sécurité.

- L'installation d'une bordure chasse-roues dans le virage du cimetière.
- Le renforcement et la réfection du trottoir devant la petite porte d'entrée du cimetière –et quelques travaux de voirie ont aussi été réalisés - Coût : 15 622 € - Subvention départementale 3826 €
- De nombreuses bandes de réfection ont été réalisées sur les voiries de la commune pour un montant de 6756 €
- Des quilles neuves ont été installées dans les 2 virages de la route de Forcilles.
La présence de ces quilles limite les risques de dépôts sauvages mais surtout augmente la sécurité des conducteurs en leur indiquant notamment la nuit, la présence de ces deux virages dangereux. Deux nouveaux panneaux de signalisation ont également été rajoutés. (Coût 2600 €)
- La création de 4 passages piétons, la réfection d'un trottoir et la création d'un cheminement sécurisé ont été réalisés à l'arrêt de bus de la ligne 14 permettant de mettre en sécurité ses usagers et notamment nos enfants. Coût 24813 – subvention départementale 8750 €
- Le columbarium et le jardin du souvenir sont en place, il ne nous reste plus qu'à bitumer l'allée, à planter une haie, à engazonner et fleurir les parties attenantes. Ce sera chose faite dans le courant du 2^{ème} trimestre 2019
- 3 de nos logements communaux situés au presbytère ont été rénovés en 2018.
- Le quatrième sera rénové en février 2019 : Cout de l'opération 26000 €
123 000 € ont été dépensés en investissement en 2018.

Les projets 2019

Les travaux de sécurisation de la rue de la Montagne vont continuer avec la stabilisation et l'élargissement du trottoir ainsi que l'installation de luminaires.

Une dizaine de luminaires obsolètes sera remplacée dans un premier temps au village par des têtes à led, plus économiques. Ce programme de renouvellement des lampadaires les plus anciens se poursuivra au fil de l'année.

Les travaux d'assainissement du clos de la vigne touchent à leur fin ...enfin !!!

Une petite trêve hivernale de 3 mois et les opérations reprendront en Mars pour se terminer, si tout se passe



Le mot du maire

bien, fin juin 2019 avec le démantèlement de la station d'épuration.

Je vous invite, si vous avez des problèmes à m'en faire part le plus rapidement possible, afin que nous puissions trouver des solutions avant que les entreprises ne quittent les lieux.

La fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre sur Férolles sont pratiquement terminés. Le nœud de raccordement optique (NRO), élément clef du dispositif a été installé le 22 Novembre dernier à Lésigny. Les armoires des sous réparateurs optiques sont également en place. Nous allons maintenant entrer dans une période de 3 mois de gel réglementaire imposée par la loi au terme de laquelle commenceront la commercialisation et le raccordement aux particuliers.

Les liaisons douces :

2019 verra la finalisation de notre projet de liaisons douces reliant notre commune à celle de Lésigny en passant par la VC3 communément appelée « route du gaz ». La liaison sera prolongée en 2020 jusqu'à Ozoir desservant ainsi notre école.

Permettez-moi de vous rappeler que ces deux projets sont portés par notre intercommunalité des « Portes Briardes » sans laquelle ils n'auraient pu être réalisés.

La Voirie

Certains de nos projets, n'ont pu voir le jour en 2018 pour des raisons budgétaires, d'une part, mais aussi parce que certains d'entre eux sont des projets d'envergure qui ne dépendent pas que de nous, qui nécessitent des études approfondies et des demandes de subventions. Je veux bien sur parler de l'épineux problème de nos voiries.

Epineux car Férolles-Attilly est une petite commune de par son nombre d'habitants (1241 au dernier recensement) mais grande si on prend en considération les 10 kms linéaires de voirie.

De plus nous subissons chaque jour un Trafic important dû principalement au délestage de la Francilienne régulièrement bouchée, mais aussi de la présence d'un hôpital à rayonnement national qui ne cesse de s'agrandir ce qui engendre un passage encore plus important de véhicules mais aussi de camions de livraisons. Rajoutons que les limites de vitesse sont très rarement respectées et que l'interdiction au plus de 6 tonnes complètement ignorée (des contrôles de police ont déjà été faits mais seront renforcés). Nos routes communales n'ont pas été conçues pour recevoir un tel nombre de véhicules et la commune de Férolles-Attilly ne peut assumer, seule, les dégâts occasionnés par cette augmentation de flux sans cesse croissant qui va bien au-delà d'un simple Trafic communal.

Les conditions climatiques n'arrangent rien à la formation des nids de poule. Nous avons fait bon nombre de travaux tout au long de l'année 2018 ; nos services techniques interviennent régulièrement mais malheureusement rien ne dure très longtemps et ces interventions coûteuses se révèlent insatisfaisantes.

J'ai pris récemment contact avec l'entreprise de BTP « Wyame » qui intervient pour boucher ces nids de poule avec de l'enrobé à chaud, procédé beaucoup plus pérenne que l'enrobé à froid que nous utilisons. Cette entreprise ne peut intervenir l'hiver pour des raisons climatiques mais dès l'arrivée du printemps une intervention sera programmée sur la totalité des voiries.

Concernant la route de Forcilles, le problème est plus compliqué. En effet l'hôpital est en pleine restructuration et étudie de nouveaux accès qui nécessiteront une modification de la voirie. Deux réunions ont été organisées en ma présence, avec la direction et un cabinet d'études afin de voir ensemble les travaux que nous aurons à faire. Je n'ai à ce jour pas eu les résultats définitifs de cette étude

Comme je vous le disais le montant de la réfection de cette voirie ne pourra jamais être supporté par la seule commune de Férolles. C'est la raison pour laquelle aidée par mes services et mon équipe je suis en train de constituer un dossier auprès du Département, de la Région et de l'Etat afin qu'ils puissent m'apporter leur aide tant au niveau conseil que financier. La présence d'un hôpital sur notre commune en ces périodes de désert médical mérite bien l'implication de tous.

Dans l'attente d'un projet définitif et pour assurer la sécurité de mes administrés, nous avons décidé de faire en urgence la réfection sur 200 mètres linéaires du bas-côté en prolongement de la bande que nous avons déjà réalisée. Ces travaux seront faits dans les semaines à venir pour un coût avoisinant les 30 000 euros en fond propre.

La signalétique à l'entrée du hameau de Forcilles a été améliorée en 2018 mais sera à nouveau complétée.

En 2018, nous avons, suite à une réunion publique, décidé d'installer un stop au cimetière, espérant ainsi endiguer le flux effrayant de véhicules du au délestage de la francilienne Malheureusement ce stop n'a pas tout à fait eu l'effet escompté.

D'ailleurs existe-t-il une solution hormis une impensable fermeture de la sortie Férolles sur la Francilienne ou un très coûteux et défigurant contournement de notre village.

J'avoue que même si j'ai quelques idées, le sujet est difficile.

Le mot du maire

L'École des Clos

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à l'école des Clos notre nouvelle Directrice Madame Druon ainsi que Madame Colombet nouvelle maîtresse de cm1/cm2. Je leur souhaite à nouveau la Bienvenue.

La rentrée s'est bien passée, avec un effectif tout juste suffisant pour ne pas être confronté à une nouvelle fermeture de classe.

Pour autant, la nécessité d'accueillir de nouveaux habitants et en particuliers de jeunes habitants primo accédants reste de mise, non seulement pour augmenter les effectifs de l'école mais aussi pour pouvoir espérer que ces nouveaux arrivants seront force de propositions et s'investiront dans la vie de notre commune ou nous manquons cruellement de bénévoles.

Un village qui ne se régénère pas est un village qui meurt.

La crèche

La crèche intercommunale « Graines d'Étoiles » fonctionne bien. Des réunions du Syndicat sont organisées régulièrement afin d'avancer ensemble dans les projets que nous avons pour assurer le bien-être de nos chers enfants.

La participation de Férolles pour le fonctionnement de la crèche et du Ram en 2018 s'élève à 70 000 €.

Je tenais à remercier l'ensemble du personnel de l'école et de la crèche pour le travail remarquable qu'il accomplit au quotidien.

Le Centre Communal d'Actions Sociales

5 administrés bénéficient aujourd'hui des services de téléalarme pris en charge par la mairie pour un montant de 12 Euros par habitant par mois.

Je vous rappelle que le CCAS participe également par le biais des quotients familiaux et en fonction des revenus au paiement des factures de restauration scolaire et ce de la maternelle au lycée. Il verse également une prime à la rentrée scolaire. Toutes les communes de notre taille ne le font pas...

En 2019 nous proposons à nos seniors (par l'intermédiaire du la prévention retraite d'Ile de France) deux ateliers :

- L'atelier D-marche (nouvellement renommé « + de pas ») que certains connaissent déjà.
- L'atelier Mémo-Mouv

Des informations complémentaires et un formulaire d'inscription vous seront adressés très rapidement.

La révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du P.L.U. se poursuit. Les travaux de cette révision reprendront dès le mois de Mars. Je vous rappelle que cette révision était l'unique moyen pour nous de suspendre en urgence le programme démesuré de construction de 400 logements, prouvant ainsi la volonté de mon équipe et de moi-même de revenir à une urbanisation plus modérée, mais néanmoins nécessaire de notre commune.

Le projet définitif sera consultable par la population à la fin de cette année.

Les Associations

Cette année encore les Associations Férolloises vous proposent un programme de réjouissances varié et de grande qualité. Je souhaite remercier les Présidentes et Présidents de ces Associations ainsi que tous les bénévoles, les parents d'élèves pour leur dévouement et leur enthousiasme. Merci à toutes et à tous de contribuer par votre implication à la convivialité de notre commune.

Je souhaite également remercier tous mes agents municipaux que ce soit les agents techniques, les agents de la cantine et de la garderie ainsi que les services administratifs.

Merci de leur engagement et de leur fidélité. Leur travail quotidien au service de nos administrés est remarquable et mérite d'être respectueusement salué.

J'adresse également mes chaleureux remerciements à mon équipe de la majorité municipale qui s'investit à mes côtés pour faire en sorte d'assurer à notre commune un très bel avenir.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, chers amis, une très belle année 2019.

Que cette nouvelle année soit pleine de joies, de bonheur partagé, de réussite et de santé, dans un monde apaisé, un monde du « bien vivre ensemble », un monde dans lequel les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité soient respectées.

Bien à Vous,
Votre Maire et Conseillère Départementale
Anne-Laure Fontbonne

Extraits du Conseil Municipal du 18 octobre 2018

- APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE COMMUN INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES PORTES BRIARDES ENTRE VILLES ET FORETS
- CREATION DE DEUX POSTES PERMANENTS
- SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES
- QUESTIONS DIVERSES

Extraits du Conseil Municipal du 10 décembre 2018

- INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL DE L'OPPOSITION
Le Conseil Municipal,
- PREND ACTE de la démission de Magali LENCIONNE,
- PREND ACTE de l'installation de Monsieur Francis PRADINES en qualité de conseiller au sein du conseil municipal
- APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES) AU TITRE DE L'ANNEE 2018
- PRESTATION ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT-CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT 2019 / 2021- CAF 77
- CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019-(DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX
- BUDGET PRINCIPAL : REGULARISATION DES CREDITS BUDGETAIRES 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°1
- BUDGET ASSAINISSEMENT : REGULARISATION DES CREDITS BUDGETAIRES 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°1
- DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS - SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
- MODIFICATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES - NOMINATIONS DES ELUS
- RETRAIT DU SMCBANC (SYNDICAT MIXTE CENTRE-BRIE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF) DES COMMUNES D'OZOUER-LE-VOULGIS, PONTCARRE ET FERRIERES-EN-BRIE
- QUESTIONS DIVERSES

Extraits du Conseil Municipal du 25 février 2019

- CONVENTION UNIQUE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE 77 MISSIONS OPTIONNELLES 2019
- NOMINATIONS DES DELEGUES LOCAUX AU COMITE NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES (C.N.A.S.) DELEGUE DES AGENTS ET DELEGUE DES ELUS
- MONTANT DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS
- DELIBERATION D'ALIENATION FIXANT LES MODALITES DE VENTE DE PARCELLE COMMUNALE VENTE DU DETACHEMENT D'UNE BANDE DE TERRAIN DE LA PARCELLE B513 LOT A
- MODIFICATION 1 DU P.L.U. DE LA COMMUNE DE FEROLLES-ATTILLY PROJET DE METHANISATION
- MODIFICATION 2 SIMPLIFIEE DU P.L.U. DE LA COMMUNE DE FEROLLES-ATTILLY MODIFICATION DU TRACE DES LIAISONS DOUCES - RUE DE LA MONTAGNE
- AUTORISATION POUR ENGAGEMENT DE DEPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 (BUDGET PRINCIPAL)
- TARIFICATION DES SERVICES FUNERAIRES ATTENANTS AU CIMETIERE COMMUNAL ET AU COLUMBARIUM
- DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DE ROISSY -EN-BRIE
- QUESTIONS DIVERSES

État civil

Naissances :

- Clara QUIBECH née le 24 janvier 2019

Nouvelles signalisations

Par arrêté permanent du Maire N°P19/01 en date du 29 Janvier 2019, la VC3 dite "route du Gaz" est limitée à 70kms/h. Des panneaux d'interdiction au plus de 6 tonnes a aussi été mis en place

De nouveaux panneaux à chaque extrémité du site du gaz ont été installés. Les flèches rouges et blanches sont équipées de flashes lumineux alimentés par un panneau solaire.

A L'entrée du Chemin de Beaurrose un nouveau panneau a également été installé rappelant aux véhicules de rouler lentement en raison de sa fréquentation par des cavaliers et des piétons.

Nous espérons que cette nouvelle signalétique sera respectée et qu'elle permettra de faire ralentir les véhicules...



Commémoration du Centenaire de la signature de l'Armistice de la « Grand Guerre »

Cérémonie du 11 novembre 2018

Madame le Maire, Anne-Laure Fontbonne, en présence de Monsieur le Maire de Chevry-Cossigny Franck Ghirardello, et de nombreux élus des deux communes, Monsieur le Président de la FNACA, Jean Mesnil, Messieurs les Porte-drapeaux, Messieurs les Anciens Combattants, Madame la Directrice Mme Druon, Mme Colombet maîtresse de CM1/CM2, les enfants de l'Ecole des Clos et de nombreux administrés se sont réunis en ce 11 novembre 2018 devant le monument aux Morts, afin de célébrer la Commémoration du centenaire de la signature de l'Armistice de la « Grande Guerre ».

Après le discours de Madame le Maire, le dépôt de gerbes, la lecture par les enfants des noms de nos « Férrollais Morts pour la France », nous avons observé une minute de silence. La Marseillaise, entonnée par la chorale des enfants de l'Ecole des Clos et reprise par les personnes présentes, fût un moment d'émotion intense.

Madame le Maire a remercié les Porte-drapeaux et toutes les personnes présentes ainsi que la fanfare et a rappelé : « Combien cette journée est celle de l'hommage au courage et aux sacrifices de tous.

Nous sommes tous de génération en génération, les descendants de ces hommes et de ces femmes qui ont combattu pour sauver notre Pays.

Nous leur devons une reconnaissance éternelle.

Ils se sont battus pour notre liberté. Il s'agit pour nous d'être les garants de ce patrimoine qu'ils ont su nous transmettre et nous devons nous rappeler combien les libertés sont précieuses et combien nous devons être vigilants pour les préserver.

N'oublions jamais que la paix est fragile et que notre devoir est d'en faire notre priorité ».



Vœux de Madame le Maire

Madame le Maire entourée, de son équipe municipale, a présenté tous ses vœux aux Férollaises et aux Férollais venus nombreux ce samedi 19 janvier 2019.

En présence de :

Madame le Préfet de Seine-et-Marne, Béatrice Abollivier, de Monsieur le Sénateur Pierre Cuypers, des Maires de l'Intercommunalité et des communes voisines, l'accent a été mis sur les diminutions des Dotations de l'Etat, de la suppression de la Taxe d'Habitation dont la compensation n'est toujours pas encore bien définie... et sur la nécessité d'envisager l'accueil de nouveaux habitants notamment des primo accédants pour assurer la pérennité de notre Ecole et de la vie de notre village.

Mme le Maire nous a également rappelé qu'il n'y aura aucune augmentation des impôts pour cette année 2019.

Les jeunes Férollais ayant obtenus leur Brevet et leur Baccalauréat, se sont vu remettre une « carte cadeau » pour leur brillante réussite à ces deux examens.

Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs études secondaires et supérieures.

Ce moment de partage s'est poursuivi autour de notre traditionnel « buffet de fin d'année »



Centre de Loisirs

Retour en images sur les différentes activités du centre durant les vacances de la Toussaint



Prochaines dates d'ouverture du Centre de Loisirs :

Vacances de Printemps : du mardi 23 avril au vendredi 26 avril 2019

Vacances d'été : du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2019

Plus de photos sur www.ferolles-attily.fr

Comité des fêtes

15 Novembre 2018 : arrivée du Beaujolais nouveau à Férailles !

C'est un très joli et appétissant buffet préparé par Monsieur Rhains, traiteur férallais, qui a accueilli au gymnase une cinquantaine de convives pour fêter ensemble la traditionnelle arrivée du Beaujolais.

La soirée a débuté en douceur par une petite dégustation debout, accompagnée d'une musique d'ambiance.

Puis nous sommes passés à table afin de goûter à ce délicieux buffet. Cochonnailles et fromage étaient au rendez-vous, accompagnés avec modération de quelques verres de Beaujolais qui cette année avait un charmant goût de framboise.

L'accordéoniste Philippe Raignac a commencé son tour de table « aires » à la demande et chants repris par toute l'assistance. Puis le bal fût ouvert par un madison très apprécié, suivi par de nombreuses musiques qui ont « régalié » jusqu'à minuit nos amis amateurs de danse.

Nous remercions les personnes qui nous ont aidés pour le rangement.

Rendez-vous est pris, encore plus nombreux, l'année prochaine !



Marché de Noël

Le 15 décembre, dès 8 heures du matin, les organisateurs étaient sur le pont pour installer sur le parvis de la Mairie les barnums, les décorations et toute la logistique afin d'accueillir les Associations férrollaises, à l'occasion de notre traditionnel Marché de Noël.

De nombreux stands étaient présents :

- L'atelier de peinture de Joëlle Cuzin et les œuvres de ses « élèves »
- Les porcelaines et décorations de Madame Villenave et de ses adhérentes
- Crêpes et douceurs proposées par l'ASLF
- L'Association Bénin Assos' de Lésigny qui œuvre pour aider des familles et des enfants dans une région démunie du nord du Bénin.
- Du rhum et des confitures proposés par Music Pour Tous
- Une vente de fleurs et une dégustation de vin chaud proposés par les Parents d'Elèves de l'école des Clos
- Un stand de cartes 3D de Noël et pour toutes autres occasions tenu par Valérie, ainsi qu'un atelier créatif pour les enfants qui ont pu repartir avec leur carte
- Un stand de bijoux « faits mains » tenu par notre petite Lucille.



Comité des fêtes

A midi la chorale de Music Pour Tous a commencé à entonner ses chants de Noël, très applaudis par le public venu nombreux malgré le froid.

Une choucroute garnie cuisinée de « main de maître » par nos 4 cuisinières en chef, a permis à tous de se réchauffer un peu dans la salle du Conseil, alors qu'au bar extérieur, huîtres et vins blancs vous étaient proposés...

Une collecte de jouets, pour les enfants de la Fondation Cognacq Jay, avait été mise en place. Nous remercions toutes les personnes pour leurs nombreux dons.

Music Pour Tous nous a offert ensuite un concert en extérieur, puis ce fût au tour de notre professeur de self-défense de nous présenter avec ses élèves quelques démonstrations.

Le Père Noël est venu nous rendre visite afin de recueillir les dernières lettres de nos enfants et en a profité pour distribuer pendant près de 2 heures des bonbons. Merci à lui. En fin d'après-midi, nous avons procédé au tirage au sort de la tombola et 3 gagnants sont repartis chacun avec 1 beau lot offert par le Comité des Fêtes.

A bientôt parmi nous



Plus de photos sur www.ferolles-attilly.fr



Attention modification du lieu de sortie !

À la suite de difficultés rencontrées avec l'Agence du Tourisme du Val d'Oise, nous avons reporté la visite de l'Abbaye de Royaumont et opté pour une journée à Montargis, dite « **La Venise du Gâtinais** ».

Ci-dessous programme détaillé, les horaires et les conditions d'inscription.

Parlez-en à vos amis, j'ai commandé le soleil !

A bientôt !

Gérard Gibault



SAMEDI 11 MAI 2019

LE COMITE DES FETES propose,

Une CROISIERE

en

VENISE DU GATINAIS

- ❖ **7H45, Départ de FEROLLES-ATTILLY (derrière la Mairie)**
- ❖ **9H45, Visite pedestre commentée de la « Venise du Gâtinais », ville aux 131 ponts et passerelles, aux ravissantes maisons à tourelles, ou à colombages, et aux hôtels Renaissance.**
- ❖ **Visite de la maison de la Praline avec dégustation.**
- ❖ **12H15, Déjeuner dans un restaurant de la ville**
- ❖ **15h00, Embarquement du bateau Ville de Châlette au départ du port « René De France », 2 heures de promenade au cœur de la nature, avec passage d'écluses.**
- ❖ **Pause gourmande à l'Office du Tourisme avec dégustation de douceurs chocolatées du Montargois.**
- ❖ **18H00, Départ pour FEROLLES-ATTILLY**



TARIF: 50,00€/per (Repas inclus)

INSCRIPTIONS ET REGLEMENTS EN MAIRIE DE FEROLLES-ATTILLY,

DATE LIMITE JEUDI 9 MAI 2019 17H00

RENSEIGNEMENTS: 06 12 91 43 52 / 01 60 02 21 48

L'ASLF est heureuse d'avoir réuni professeurs et élèves toujours plus nombreux, pour sa soirée dansante samedi 16 février sur le thème de la Saint Valentin.

Les danseurs ont profité de cette ambiance chaleureuse et festive pour échanger, danser, s'amuser dans la bonne humeur jusqu'au bout de la nuit.

Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année pour partager notre programme sportif et amical.

Bureau de l'ASLF



A VENIR

SAMEDI 16 MARS: ST PATRICK'S DAY

- de 14 h à 16 h : tournoi de Boccia (pétanque en salle) ;
- de 16h30 à 18h30 : tournoi de basket-fauteuil suivi d'un repas partagé.

Entrée libre au public, inscription pour participants aux tournois

SAMEDI 18 MAI : FETE DE L'ASLF au Gymnase de l'Ecole des Clos

MARDI 21 MAI: SORTIE MIXTE

- de 10h à 16h, parcours de 7 kms
- visite pédestre de Brie-Comte-Robert +pic-nic au parc des Bienfaites :

SAMEDI 15 JUIN : GALA DE DANSE au Gymnase de l'Ecole des Clos

DIMANCHE 30 JUIN : MARCHE DE FIN D'ANNEE

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASLF :
01 60 02 31 03 ou aslf.sportsetloisirs@club-internet.fr



Music Pour Tous

Les Profs font leur show !

Les Professeurs de Music Pour Tous se sont réunis pour la première fois afin de nous offrir un concert de grande qualité, malgré les difficultés de jouer ensemble quand on vient d'horizons divers et que l'on a eu peu de temps pour répéter.

Tous les retours du public ont été élogieux. Ce public a d'ailleurs été plus nombreux que pour les précédents concerts que Music Pour Tous a proposés, même si nous avons osé espérer encore davantage après nos gros efforts de communication.

Nous remercions aussi la douzaine de bénévoles, qui ont installé puis rangé la salle, pour vous proposer des conditions techniques satisfaisantes et un environnement agréable.

Grâce à eux, mais surtout grâce à vous, nous pensons avoir ainsi présenté une vitrine brillante de la qualité musicale des Professeurs de Music Pour Tous et nous savons que c'est un élément important supplémentaire pour le rayonnement de notre école de musique au sein de notre commune.

Encore Merci.

Le Bureau de MPT



Mot de Madame la Directrice, nouvellement nommée sur l'École des Clos

Je tenais à remercier Monsieur Prodo, Madame le Maire et toute l'équipe municipale pour son accueil chaleureux et son soutien. Ainsi, je suis arrivée dans l'école avec sérénité et confiance.
Je remercie également les parents pour leur bienveillance et leur gentillesse, mes collègues qui ont bien voulu me faire une petite place au sein de l'équipe.

L'école Des Clos est une école originale de par sa situation géographique : si près et si loin de la ville comme si elle était privilégiée et comme préservée des remous de notre société, entourée d'arbres et de verdure.

C'est une école familiale où les parents sont impliqués et à l'écoute.

Cette année, nous avons participé au Centenaire de la Grande Guerre, nous avons organisé un marché de Noël et une chorale avec tous les enfants de l'école et ce grâce à la participation des parents représentants des parents d'élèves.

En effet, avec leur aide et grâce aussi à tous les dons des parents, nous avons pu organiser une journée entière dédiée au jeu de construction pour toute l'école.

Je remercie d'ailleurs la Mairie pour la mise à disposition du gymnase.

Pour les futurs parents d'élèves, sachez que je suis à votre écoute et que vous pouvez me contacter pendant ma journée de décharge le vendredi.

Au plaisir de vous rencontrer, je vous souhaite de très bons moments au sein de ce charmant village qu'est Férolles-Attilly.

Karine DRUON

Bibliothèque

La bibliothèque de Férolles-Attilly
située derrière la Mairie est ouverte :

Le mercredi de 15h à 18h

Le samedi de 15h à 17h



01 60 02 38 96



Des **prêts gratuits** de livres, CD, DVD, Magazines

Un **stock de documents** renouvelé en permanence avec la Médiathèque de Melun

Une **possibilité d'accéder** au catalogue de la Médiathèque :

<http://bibliotheques.seine-et-maine.fr/>

Des **renseignements** pour, chez vous, télécharger des livres et des films, par le biais de « Medias Lib 77 »

Des **achats de nouveautés** à chaque sortie de Prix Littéraires

Une **zone conviviale** pour la lecture, l'écoute des CD et la visualisation des DVD

Un **espace** réservé à la jeunesse

Une Mise à disposition d'un **ordinateur** pour l'accès libre à internet

Et enfin une **équipe**, toujours à votre écoute, vous apportant conseils et suggestions.

Repas des séniors

Madame le Maire et les Membres du CCAS ont été heureux d'accueillir au Golf de la Marsaudière pour le repas des Séniors, de nombreux Férollais autour d'un menu gastronomique, le vendredi 25 janvier dernier.

L'accordéoniste et DJ Kiki a animé le repas passant de table en table afin de faire chanter les participants et de les entraîner sur la piste de danse.

Une information sur les différents projets du CCAS a été donnée.

Madame Ginette Vigouroux a exposé son expérience concernant le dernier voyage qui s'est déroulé à PAIMPOL dans un Hôtel *** Le Grand Bleu organisé en collaboration avec l'ANCV et les CCAS de Lésigny et Chevry-Cossigny afin d'inciter les Férollais à y participer.

Nous vous attendons nombreux pour les prochains ateliers que vous pourrez découvrir ci-dessous.

Madame le Maire et les Membres du CCAS vous remercient de votre présence et vous disent à l'année prochaine avec toujours autant de plaisir.



Projets Marcher c'est le pied !

En partenariat avec la Prévention Retraite Ile-de-France, le CCAS organise un atelier « + de pas » qui sera animé par Cécile Dubreuil Diplômée en Activités Physiques et Adaptées (Licence et Master).

Cet atelier est composé de 5 séances d'1h30, réparties à raison d'une séance toutes les semaines. Elles sont l'occasion d'aborder en groupe et dans une ambiance conviviale, les différentes manières de rester en bonne santé et c'est l'occasion de découvrir la commune et ses alentours de manière ludique, prévu en mai-juin. Nous vous rappelons que l'atelier s'adresse à tous les retraités, pour un groupe de 10 à 15 personnes.

Un autre atelier « Mémo'mouv » vous sera proposé en Septembre.

Voyage

Cette année le séjour se déroulera dans le Jura au Village Club *** Le Bois d'Amont du 21 au 28 septembre 2019.

A tout juste 1070 m d'altitude, Bois d'Amont se prélassse le long des rives de l'Orbe.

Les Forêts d'épicés ou de hêtres, couvrent les hautes chaînes environnantes tandis que cascades et lacs franco-suissees offrent de merveilleux paysages.

Le thème du séjour : « Découverte des traditions artisanales du Jura » vous aurez à votre programme :

- La ville de Genève, traversée du lac Léman en bateau jusqu'à Nyon,
- Musée de la Boisellerie,
- L'espace Horloger dans la Vallée de Joux,
- Les fromages jurassiens et autres spécialités locales, sauront vous séduire...
et vos soirées seront animées...

Nous avons 10 places pour notre CCAS. Vous recevrez un courrier nominatif pour vous inscrire

Nous espérons que ce programme vous donnera envie de vous inscrire pour passer un moment convivial et faire de nouvelles rencontres...





MARS

- 16/03/2019 ASLF St Patrick's Day Gymnase de l'Ecole des Clos
- 23/03/2019 Comité des Fêtes Carnaval au Village



AVRIL

- 06-07/04/2019 Théâtre Férollais Pièce de Théâtre « Début de Fin de Soirée » de Clément Michel- Gymnase des Clos
- 21/04/2019 Comité des Fêtes Chasse aux Œufs près de l'Eglise



MAI

- 08/05/2019 Commémoration
- 12/05/2019 Music Pour Tous Thé dansant + Expo de Peinture a au Gymnase de l'Ecole des Clos
- 13/05/2019 Comité des Fêtes Sortie à Montargis
- 18/05/2019 A.S.L.F. Fête de l'A.S.L.F. au Gymnase

JUIN

- 15/06/2019 A.S.L.F. Gala de Danse au Gymnase
- 21/06/2019 Toutes les Associations Fête de l'Ecole des Clos – Fête de la Musique au Village
- 22/06/2019 Comité des Fêtes Fête du Village et des Clos – Concert des élèves au Village
- 30/06/2019 A.S.L.F. Marche d'été en extérieur



La COMPAGNIE du THÉÂTRE FÉROLLAIS
présente

DÉBUT de FIN de SOIRÉE

Une comédie de Clément MICHEL
Mise en scène par Romain DEURÉ

Samedi 6 avril à 20h30
Dimanche 7 avril à 17h
Gymnase des clos
Férolles-Attilly

Participation libre



Par ordre d'entrée en scène :

Valérie DORÉ Jean-Luc BILLARD Jean-Philippe LEVÊQUE
Céline BARDOT Ludovic HAEGEMAN